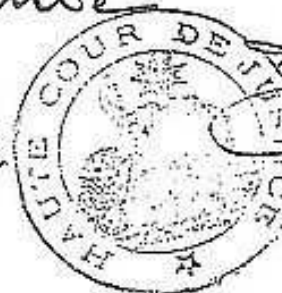


153
13LETTRES DE PRISONNIERS DE GUERRE LIBERES

- 1 - Lettre Edouard GASSEMI à Courmille-sur-Eure 20.12.40
- 2 - Lettre DRUIOQ à Condé-s-Marne 24.1.41
- 3 - Lettre MALTZKORN Michel à LaNeuville-les-Corbie - Janvier 1941
- 4 - Lettre Jean FRANCIN à Gérardmer - 9.4.41
- 5 - Lettre NADAL à Paris 13.1.41
- 6 - Lettre Dr FELLMANN 22.4.42
- 7 - Lettre d'un groupe de P.G. du Stalag III A 21.7.41
- 8 - Lettre RAIBURE à Montieres-les-Amiens 7.12.40
- 9 - Lettre MARCIAUX 146 rue Jean Bart à Mouvaux (Nord) 28.12.40
- 10 - Lettre Mme JACQUIN à Chalons-s-Marne avril 1942
- 11 - Lettre RIZOUT à La Neuville 19.12.40
- 12 - Lettre Directeur Général des Douanes 19.12.40
- 13 - Lettre Président Comité Central d'Assistance aux P.G. 6.1.41
- 14 - Lettre BARDET, Marly-les-Valenciennes 8.1.41
- 15 - Lettre Mme LANSIAUX CHILCOTER à Busigny 5.2.41
- 16 - Lettre Colonel FINARD Centre de P.G. Chalons 20.4.42
- 17 - Lettre René BINET, Chalons 22.4.42
- 18 - Lettre LEBREVE Fernand à Iwuy (Nord) 6.1.41
- 19 - Lettre LACHENAL Louis à Avril (Orthe & Nelle) 28.3.41
- 20 - Lettre EULRE à Vred 1.1.41
- 21 - Lettre Ouphaine FANDET à Chelles 20.8.41
- 22 - Lettre Sr Marie à Chalons 18.8.41
- 23 - Lettre JOHANNET à Annemasse 13.6.45
- 24 - Lettre FAULT à Paris 25 - 6 - 45
- 25 - Lettre AVRONSART à Bondy 26-6-45
- 26 - Lettre LENGLET à Paris 5-7-45
- 27 - Lettre NOUGUE-SANS à Paris 5-7-45

Les pièces ci-dessus - cotées de 127 à 182
ont été remises à la Défense sur
sa demande



Le Greffier

[Signature]



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés

Centre de Rapatriement d'ANNEMASSE

PAX HOTEL

Direction : Tél. 6-20

Centre d'Accueil : Tél. 7-89

Régulation et Transports : Tél. 3-69

Téléphone de Nuit : 7-85

ANNEMASSE le 3 juin

1945

(Haut-Savoie)

Maître Garnet
Avocat à
MONTAUBAN.

Maître,

Un de mes camarades de captivité, Monsieur André MERLIN, me signale que vous assurez la défense de Monsieur René BOUSQUET, ancien préfet de la Marne, en juin 1940.

Je tiens à venir témoigner ici, du concours apporté par Monsieur BOUSQUET à nos camarades prisonniers pour soulager leurs misères de toutes façons possibles.

Il a pendant plusieurs mois, aidé de sa secrétaire, Mademoiselle BELLO, nos camarades à correspondre avec leurs familles, faisant transmettre lettres et réponses. Il a facilité par la liaison, qu'il avait su établir, un grand nombre d'évasions, ceci d'une manière directe ou indirecte. J'estime à ma connaissance, à plus d'un millier de camarades, qui, grâce à lui, ont pu retrouver le chemin de la liberté.

Même lorsque les Allemands, se méfiant du concours qu'il apportait, lui ont interdit l'entrée du camp, Monsieur BOUSQUET a toujours fait le nécessaire, pour qu'une liaison subsiste entre lui et nos camarades de captivité, afin de leur venir en aide.

Je ne sais, si ce témoignage servira, mais, je doute qu'un homme comme Monsieur BOUSQUET, après avoir prouvé ses sentiments nationaux d'une façon si sincère, ait pu par la suite, agir autrement qu'en bon français qu'il était et qu'il est certainement resté.

Je pense que les témoignages de nos camarades libérés, grâce à lui, ne manqueront pas de la reconnaissance qu'ils ont à Monsieur BOUSQUET, d'avoir pu retrouver dès

...../

1940, leur foyer et éviter ainsi, cinq années de dur captivité.

Je vous prie d'agréer, Maître, toute l'assurance de mes sentiments respectueux.

Alfred Hauert
1 Rue de la Foucille
Emmenasse
ex-prisonnier au Stalag
Châlons / Marne

Can mix current in movement of sand from the surface

24 / 228

Can be expected in movement of sand from
the respective sandbars.

194

How mix element in movement of
the new respective new elements:

2

Je vous avoue en vous l'été très surpris car je suis obligé de vous dire que, malgré les événements durs que nous avons traversés, il fut pour les prisonniers un grand et bon français. Beaucoup de nos camarades lui doivent leurs évasions, combien de familles ont eu des renseignements sur les leurs par lui-même et ses dévoués collaborateurs dont en tête Mademoiselle Bell qui fit pour les prisonniers des efforts surhumains ainsi que les membres de la Croix Rouge de Châlons 1/5 Maubeuge.

Je me rappelle entre autre sa conduite à la porte
du camp, j'en fus témoin étant adjudant chef
de la Salle de Service lors de l'arrivée du premier
convoy de rapatriés comprenant des gendarmes, des
sauniers et des gardes mobiles, le convoi par suite
d'une erreur au lieu de se rendre à la
préfecture fut conduit à notre camp et c'est

grâce à l'intervention énergique de Monsieur Boersquet
alors Préfet de la Marne que ces hommes purent
sortir du camp en hommes libres.

On reste sa cordialité à notre égard et sa froideur
à l'égard des officiers allemands firent effet sur ces messieurs
puisque'ils nous en firent la réflexion à nous mêmes,
en reste plusieurs de mes camarades se rappellent certainement
cette scène.

Je me rappelle également de la nuit de Noël 1940 où
les prisonniers commencent un peu de bonheur et de joie
Ils furent autorisés à circuler toute la nuit dans le
camp en liberté alors qu'à l'ordinaire toute circulation
était interdite à partir de 22^h.

Une fête fut donnée et la messe de minuit eut lieu.
Des colis furent distribués, tout cela grâce aux efforts
de votre mari.

Je ne puis oublier également la cordiale visite qu'il me
fit à l'hôpital Marmottan au cours de son passage auprès
du préfet de la Seine Inférieure qui y était hospitalisé
également. Dès qu'il sut qu'un ancien du camp de Châlons
était là, il vint à moi très cordialement et me dit des
paroles de réconfort qui vont droit au cœur.

J'espère donc pour vous que ces divers faits seront pris
en considération et qu'il sera remis en liberté.

Je me tiens même à votre disposition pour
confirmer verbalement et devant les autorités compétentes
mes propres déclarations si cela vous est nécessaire car
tous les anciens prisonniers de Châlons s/o Marne ne
peuvent qu'avoir gardé un bon souvenir du seul
français qui pouvait les aider.

Madame

25

26/6/45

127

RM

Ce n'est pas sans stupéfaction que j'ai appris
l'arrestation de Monsieur Bouquet à son retour
d'Allemagne car je suis très sûr à quel point
pour nous lorsque nous étions prisonniers à Echternach.
Grâce à lui notre sort a été
considérablement amélioré.
Il nous a aussi beaucoup aidé pour les évènements et
les faux papiers.
Nous savons tout ce qu'il a obtenu pour nous le maximum
des Allemands nous nous rappelons avec émotion
ce août 1940 où il est venu nous apporter ses
paroles affectueuses et réconfortantes.
Je souhaite Madame que bientôt vous puissiez
retrouver votre Mari et vous puis de transmettre à
Monsieur Bouquet tout ma sympathie.
Croyez Madame à mes sentiments respectueux

G. Armand de Villa Gabriel de Villiers
Boulogne Seine

L. J. J. J.

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE VAUCOULEURS

SOCIÉTÉ CIVILE PARTICULIÈRE

Téléphone : 61 Vaucouleurs

Chèques Postaux : 101 Nancy

Domicile Bancable : Société Nancéienne
PLACE SAINT-JEAN, NANCY

Vaucouleurs, le 26 AVRIL 1949

Note sur l'action de Monsieur BOUSQUET, Préfet de la Marne, en faveur des Français condamnés par les Allemands et internés à la prison de CHALONS-sur-Marne

J'ai été arrêté le 16 Novembre 1940 par les Allemands, mis au secret pendant 20 jours à BAR-le-DUC et condamné le 6 Décembre à 18 mois de prison.

Le 5 Janvier 1941, j'ai été transféré à la prison de CHALONS-sur-MARNE et j'ai trouvé de suite le régime très dur tant au point de vue physique qu'au point de vue moral. Nous étions dans des cellules où il faisait moins 14° et avec un petit couvre-pied et une très mauvaise nourriture. De plus nous étions mélangés avec les condamnés de droit commun et plus maltraités qu'eux par les gardiens français. J'ai estimé que cette situation était intenable pour des hommes qui n'avaient rien à se reprocher, au contraire et, quoi, que ne connaissant pas le Préfet de ^{la Marne} ~~Meurthe-Moselle~~, je lui ai écrit pour protester contre le sort qui nous était fait.

Dès le lendemain matin, Monsieur BOUSQUET était dans ma cellule avec son chef de cabinet, et j'ai pu lui exposer tous nos désirs, en présence du gardien chef qui répétait à chaque demande que je faisais, : " Les Allemands n'accepteront jamais cela ". Dès le lendemain, sur ordre de Monsieur BOUSQUET, nous recevions tous une grande couverture et un manteau de cavalerie qui nous étaient indispensables contre le froid. Quelques jours plus tard, le Préfet ~~ayant~~ étant intervenu près de la Croix-Rouge de CHALONS, celle-ci nous faisait distribuer des pâtes et quelques conserves. Quelques semaines plus tard, après

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE VAUCOULEURS

SOCIÉTÉ CIVILE PARTICULIÈRE

Téléphone : 61 Vaucouleurs

Chèques Postaux : 101 Nancy

Domicile Bancable : Société Nancéienne
PLACE SAINT-JEAN, NANCY

Vaucouleurs, le

des discussions avec les Allemands, Monsieur BOUSQUET obtenait pour nous l'autorisation de recevoir des colis.

Le Préfet avait demandé au gardien chef de réunir dans un même quartier de la prison tous les français condamnés par les Allemands. Au bout de 15 jours le gardien chef n'ayant pas exécuté l'ordre reçu, le Préfet a dû le révoquer et le nouveau gardien-chef a exécuté l'ordre qui permettait, en nous isolant des condamnés de droit commun, de nous traiter plus humainement.

J'ajoute que chaque mois Monsieur BOUSQUET envoyait à la prison son chef de cabinet pour s'informer de notre sort et pour nous apporter tous les adoucissements possibles. C'est grâce à ces visites et ces interventions que nous avons obtenu de quitter la prison pour aller travailler dans un chantier forestier qui fournissait du bois à la ville de CHALONS.

Là encore Monsieur BOUSQUET ne nous a pas abandonné, et, sur son ordre, le Sous-Préfet de SAINT-MENHULD est venu se s'intéresser de notre sort.

Je ne puis donc qu'affirmer, en mon nom personnel et au nom de tous mes camarades, que Monsieur BOUSQUET a fait tout ce qu'il a pu pour améliorer la situation de ses compatriotes condamnés par les Allemands, qu'il a su prendre ses responsabilités et qu'il a agi en bon Français.

Le Président de la Coopérative

Joel Marie